



# La vérité sur l'assassinat de Maurice Audin ?

**Pendant la guerre d'Algérie, Maurice Audin, jeune professeur de mathématiques, communiste, arrêté le 11 juin 1957 par les parachutistes du général Massu chargés du maintien de l'ordre à Alger, n'est jamais réapparu.**

Gilles MANCERON, membre du Comité central de la LDH

©

**C**'est la Bataille d'Alger. Quelque trois mille Algériens arrêtés par les parachutistes disparaissent. Le secrétaire général de la police d'Alger, Paul Teitgen, ancien résistant déporté, a compris qu'ils étaient voués à la torture et aux exécutions sommaires. Il demande qu'une assignation à résidence soit établie pour chacun d'eux, pour qu'il en reste une trace. Puis démissionne en écrivant : « Depuis trois mois nous sommes engagés [...] dans l'anonymat et l'irresponsabilité, qui ne peuvent conduire qu'aux crimes de guerre. » La répression frappe aussi les militants du Parti communiste algérien, interdit en septembre 1955. Maurice Audin est torturé au centre de détention d'El Biar, tout comme Henri Alleg, ancien directeur d'*Alger républicain*, arrêté le lendemain au domicile d'Audin, qui témoignera dans *La Question*. La jeune femme d'Audin, Josette, enseignante elle aussi, reste seule avec leurs trois enfants.

Le 22 juin, elle a la visite de deux parachutistes qui disent « Vous croyez le revoir un jour, votre mari... Espérez, vous pouvez toujours espérer... », et parlent de lui au passé. Le 1<sup>er</sup> juillet, l'un de leurs chefs, le colonel Trinquier, la reçoit et lui dit que, le 21 juin au soir, lors d'un transfert vers un autre centre, assis, seul, non

menotté, à l'arrière d'une jeep, il se serait évadé. Sachant que les prétendues disparitions lors d'une tentative d'évasion sont un mensonge courant pour couvrir des exécutions sommaires, elle n'y croit pas, accuse les parachutistes de l'avoir tué et dépose plainte pour homicide volontaire.

## Pour la reconnaissance d'un crime d'Etat

Josette Audin n'a cessé de demander la vérité, aidée par l'historien Pierre Vidal-Naquet qui constitue le comité Audin, dont Madeleine Rebérioux, future présidente de la LDH, assurera longtemps le secrétariat. Il publie en mai 1958, aux éditions de Minuit, *L'Affaire Audin*. Il y démontre l'invraisemblance de la thèse de l'évasion, mais reprend la version parvenue à Teitgen, qui lui avait rapportée, d'une mort accidentelle d'Audin, étranglé lors d'une séance de torture par le lieutenant Charbonnier. Il a fallu attendre mars 2012 pour qu'elle soit remise en cause par une journaliste du *Nouvel Observateur*, Nathalie Funès, qui révèle qu'un autre officier parachutiste, le colonel Yves Godard, commandant alors la zone Alger-Sahel, avait écrit dans des carnets déposés à l'université de Stanford (Californie) qu'Audin a été tué, sur ordre, par le lieutenant Gérard Garcet. Celui-ci ayant été auparavant aide de camp du

général Massu, sa désignation comme l'assassin invitait à regarder de ce côté.

Les confidences tardives d'Aussaresses, peu avant sa mort, que le journaliste Jean-Charles Deniau rapporte dans son livre *La Vérité sur la mort de Maurice Audin*<sup>(1)</sup>, confirment non seulement ce nom de l'assassin, mais surtout qu'il a été tué sur ordre de Massu. Poignardé à mort le 21 juin 1957, il aurait été enterré hors d'Alger, dans un lieu où les corps de centaines d'Algériens torturés sont aussi ensevelis. Tout indique qu'Aussaresses, tortionnaire non repenti et habitué aux mensonges, a probablement dit ici la vérité, et que la version de la mort accidentelle avait été distillée comme un second mensonge lorsque la thèse de l'évasion était rejetée. S'il y a eu un ordre de Massu, a-t-il été partagé par le ministre résident Robert Lacoste ? Par d'autres au sein du gouvernement ? Dans quel but a-t-il été donné ?

Combien de temps les autorités françaises vont-elles se voiler la face sur ce point sombre de notre histoire ? Un appel a été lancé par *Mediapart*, la LDH et l'Association des amis de *L'Humanité*, pour la reconnaissance de ce crime d'Etat qu'a été l'assassinat de Maurice Audin, emblématique d'un ensemble beaucoup plus vaste de crimes coloniaux. ●

## AU SOMMAIRE

► Histoire  
**La vérité sur l'assassinat de Maurice Audin ?**  
Gilles Manceron

9

► Justice  
**Dieudonné : l'acte de censure du Conseil d'Etat**  
Henri Leclerc

10

► Xénophobie  
**L'inquiétante montée du racisme**  
Gérard Aschieri

13

► Exploitation/traite  
**Proposition de loi sur la prostitution : éclairage**  
Isabelle Denise

16

► Outre-mers  
**La mémoire des luttes en Guadeloupe**  
Gilles Manceron

18

(1) Jean-Charles Deniau, *La Vérité sur la mort de Maurice Audin*, Equateurs, 2014.